

Vietnam

Question

En 2009, le Vietnam a accepté la recommandation du Canada de présenter une loi sur l'accès à l'information et de s'efforcer d'en obtenir l'adoption au plus tôt. La délégation vietnamienne pourrait-elle nous informer de l'échéance du Vietnam pour le passage de ladite loi sur l'accès à l'information, et ce en conformité avec ses engagements internationaux pris lors de l'EPU en 2009?

Recommandations

Le Canada recommande que le Vietnam:

1. Modifie les dispositions d'infractions en matière de sécurité nationale pouvant limiter la liberté d'expression, incluant sur Internet, plus particulièrement les articles 79 et 88 du code pénal vietnamien, de même que l'article 258, pour en assurer la conformité avec les obligations internationales du Vietnam, y compris le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP);
2. Prenne les mesures nécessaires pour assurer à ses citoyens le droit à l'égalité devant la loi, à être présumé innocent jusqu'à preuve du contraire et avoir un procès équitable et public, ainsi que le droit à la liberté contre l'arrestation ou la détention arbitraire;
3. Assure légalement et en pratique la protection des femmes contre tous types de violence;
4. Réduise les obstacles administratifs et les exigences d'enregistrement pour les activités religieuses pacifiques par des groupes religieux enregistrés et non-enregistrés afin d'assurer la liberté de manifester une religion ou conviction.

Observations (si le temps le permet):

Si le gouvernement du Vietnam souhaite modifier son code pénal pour le rendre conforme aux standards internationaux sur la liberté d'expression, le Canada recommande d'explorer les possibilités d'appui technique, notamment via le Groupe de travail sur la création d'un environnement favorable et la protection de la société civile de la Communauté des démocraties.

Le Canada se réjouit des avancements positifs en matière des droits des homosexuels au Vietnam mais encourage le gouvernement vietnamien à renforcer et à veiller davantage au respect de ces droits.